



EMBRUNS PÊCHE

PÊCHE DE LOISIR EN MER

La FNPP auditée par le groupe Pêche de Loisir de l'Assemblée nationale

Le 17 avril dernier et à l'invitation du groupe Pêche de Loisir de l'Assemblée nationale, présidé par Jean-Michel Clément, député de la Haute-Vienne, la FNPP a été auditée sur les difficultés actuelles que traverse la pêche de loisir en mer. Cette intervention faisait suite à une initiative de Sonia Krimi, député de la Manche.

Lors de cette réunion, Jean Kiffer, président de la FNPP, a pu rappeler le poids économique et sociologique de la pêche de loisir en mer, évalué à près de 3 milliards d'euros, et évoquer les conséquences désastreuses occasionnées par les mesures 2018 sur le bar décidées en décembre 2017 par le Conseil européen des ministres de la pêche. Il a aussi réitéré les demandes des plaisanciers exprimées lors des nombreuses manifestations organisées sur l'ensemble du littoral en soulignant que le ministre Stéphane Travert s'est formellement engagé à les défendre lors de la prochaine réunion des ministres européens de la pêche : 1 bar par jour et par pêcheur au second semestre au-dessus du 48^{ème} parallèle et la mise en place d'un quota mensualisé en 2019.

Au terme de cet audit, le président Jean-Michel Clément a proposé, au nom du groupe Pêche de Loisir de l'Assemblée nationale, d'envoyer une lettre au ministre concerné, Stéphane Travert, lui demandant de soutenir fermement les propositions des pêcheurs. Une réflexion sur les actions à mener au niveau européen étant aussi à l'étude.

